

Lumni

ENSEIGNEMENT

Un mois de grève à i-Télé,

les raisons et l'échec d'un conflit sans précédent depuis 1968

Article publié dans *Le Monde*, 4 novembre 2016.

Les journalistes de la chaîne d'info ont repris le travail au 31^e jour de grève. Plus de trente salariés ont annoncé leur départ.

Les salariés d'i-Télé ont voté mercredi 16 novembre la fin d'un mois de grève, la plus longue dans l'histoire de l'audiovisuel privé. Ce conflit a dépassé le record de vingt-sept jours à Radio France en 2015, mais pas celui des sept semaines de grève à l'ORTF en 1968.

Les journalistes avaient cessé le travail le 17 octobre, pour protester contre l'arrivée à l'antenne de l'animateur Jean-Marc Morandini, mis en examen pour corruption de mineur, et pour réclamer des gages d'indépendance de la rédaction.

La sortie de crise a un goût amer puisque les grévistes n'ont pas obtenu satisfaction sur leurs revendications et ont enregistré de nombreuses défections au sein de la rédaction. Au moins trente salariés, y compris des cadres et journalistes historiques, ont annoncé leur démission. Cette grève sans précédent a en effet été le révélateur d'une crise profonde au sein de la chaîne d'information en continu du groupe Canal+.

CHRONOLOGIE

De l'« affaire Morandini » à la paralysie de l'antenne

- **Mercredi 13 juillet** : une enquête des *Inrocks* révèle que Jean-Marc Morandini a organisé des castings dénudés et formulé des propositions sexuelles à des jeunes gens lors du tournage d'une websérie. Europe 1 décide, fin juillet, de déprogrammer « provisoirement » son émission de rentrée. NRJ 12 l'écarte aussi de l'écran. L'animateur venait aussi d'être recruté par i-Télé, qui repousse le début de son émission pour qu'il prépare sa défense. En effet, Jean-Marc Morandini est mis en examen le 23 septembre.
- **Vendredi 7 octobre** : la chaîne i-Télé annonce que Jean-Marc Morandini – proche de l'actionnaire Vincent Bolloré – « rejoindra comme prévu i-Télé à partir

du 19 octobre » pour une émission quotidienne. La décision suscite la stupeur et la colère de la rédaction, qui vote une motion de défiance le 11 octobre, contre cette atteinte à l'image de la chaîne.

- **Jeudi 13 octobre** : dans une tribune publiée par *Le Monde*, la Société des journalistes d'i-Télé demande officiellement à Jean-Marc Morandini de ne pas venir. L'animateur refuse au nom de la présomption d'innocence. Le lendemain, la direction propose aux journalistes de partir en évoquant leur clause de conscience. Durant le week-end, le mot clé #jesoutiensitele se propage sur les réseaux sociaux.
- **Lundi 17 octobre** : Jean-Marc Morandini arrive et présente sa première émission. La rédaction se met en grève. Le mouvement est ensuite reconduit sans interruption. Le directeur adjoint de la rédaction, Alexandre Ifi, annonce son départ le jour même. D'autres journalistes lui emboîtent le pas : Olivier Ravanello, Amandine Bégot...
- **Mercredi 19 octobre** : une rencontre entre les grévistes et la direction se déroule dans un climat de franche hostilité. Un rassemblement de soutien est organisé. Durant le week-end, une partie des locaux sont déménagés dans le cadre du rapprochement des rédactions d'i-Télé et du quotidien gratuit *Direct Matin*, pour former un ensemble unique, CNews. Une initiative mal perçue par les grévistes, qui assurent que « des effets personnels sont mis à la poubelle ».
- **Lundi 24 octobre** : au huitième jour de grève, la direction « suspend temporairement » l'émission de M. Morandini, en précisant qu'elle reprendra après le mouvement social, et repousse la création de CNews. Mais aucune concession n'est faite aux grévistes qui poursuivent leur bras de fer.
- **Jeudi 3 novembre** : les émissions que les journalistes s'étaient engagés à assurer, avant et après le deuxième débat de la primaire de droite, sont annulées par la direction. Mais le débat lui-même, dont i-Télé est co-organisateur avec BFM-TV, est diffusé comme prévu. Le même jour, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) adresse deux mises en demeure à i-Télé, sur le contenu de l'émission « Morandini Live », et sur l'absence de comité d'éthique. C'est le plus haut niveau d'intervention du CSA avant d'éventuelles sanctions.
- **Lundi 7 novembre** : après trois semaines de grève, trois syndicats de salariés d'i-Télé sont reçus pour la première fois par la ministre du travail, Myriam El-Khomri, qui a proposé une médiation. La direction ne répond pas.
- **Mercredi 9 novembre** : une soirée de soutien aux journalistes grévistes est organisée au Bus Palladium.
- **Lundi 14 novembre** : après un rendez-vous avec les ministres du travail et de la culture, la direction du groupe Canal+ entame des négociations avec les représentants des journalistes.
- **Mercredi 16 novembre** : les grévistes votent la reprise du travail « dès la signature du protocole d'accord avec la direction ».

EXPLICATIONS

Des difficultés économiques persistantes

I-Télé est lancée en 1999, comme une chaîne d'information en continu payante, sur le modèle de LCI, puis devient gratuite lors du passage à la TNT en 2005. Elle se trouve alors en concurrence avec BFM-TV, avec un écart d'audience qu'elle ne parvient jamais à rattraper, et qui s'est même creusé dans les derniers mois.

Depuis sa création, et malgré des redevances versées par Canal+ pour la fourniture de contenu d'information, la chaîne ne parvient pas à dégager de bénéfice. L'arrivée cette année d'une quatrième chaîne d'information, France Info, déstabilise encore sa position. Les pertes d'I-Télé sont passées de 16 millions d'euros en 2014 à 20 millions en 2015 et devraient atteindre 25 millions d'euros, selon son actionnaire majoritaire, Vivendi.

Un premier mouvement social en juin

Le président du conseil de surveillance du groupe Canal+, Vincent Bolloré, débarque la direction de la rédaction et impose à la rentrée 2015 un de ses fidèles, Guillaume Zeller, malgré la méfiance de la rédaction. L'ambiance se tend encore davantage après l'arrivée à la direction de la chaîne de Serge Nedjar, autre proche, déjà patron du quotidien gratuit *Direct Matin*, où il dirigeait également la régie publicitaire dans un discutable mélange des genres.

En juin 2016, des réductions d'effectif sont annoncées : 53 CDD d'usage ne sont pas reconduits, soit un quart des quelque 200 postes de la rédaction. Les journalistes votent une motion de défiance et entament une grève de quatre jours, la première dans l'histoire de la chaîne.

Des craintes pour l'indépendance de l'information

A la rentrée, le directeur de la rédaction, Guillaume Zeller, quitte son poste sans être remplacé. Serge Nedjar reprend sa fonction, en plus de celle de directeur de la chaîne. Les journalistes déplorent de nouvelles réductions budgétaires, qui réduisent la couverture éditoriale de sujets d'importance, comme la primaire américaine ou la bataille de Mossoul, en Irak.

Le projet stratégique de Vivendi, qui devait être lancé mi-octobre, repose sur une synergie accrue entre les divers médias du groupe : Canal+, i-Télé, Direct 8... Elle veut transformer i-Télé en CNews et y donner plus de place aux points forts du groupe : sport, divertissement, cinéma et international.

Les journalistes d'I-Télé craignent que les « synergies » se traduisent par des contenus publirédactionnels à la gloire du groupe Vivendi, ou Bolloré (Universal Music, jeux vidéo Gameloft, voitures Autolib, etc.), comme cela s'est déjà produit dans les colonnes de *Direct Matin*.

C'est pourquoi les grévistes demandaient, outre le départ de Jean-Marc Morandini, la nomination d'un directeur de la rédaction distinct du directeur de la chaîne, et la signature d'une charte éthique. Sur ce dernier point, ils ont reçu le soutien du CSA, mais l'instance restait impuissante à régler le volet social du conflit.

Résultat de la grève

Des concessions sur l'indépendance, pas sur Morandini

A l'issue de 30 jours de grève, les salariés d'i-Télé ont obtenu des résultats mitigés sur leurs revendications principales :

- **Jean-Marc Morandini conforté.** La présence de l'animateur, qui avait servi de point de départ à la grève, n'est pas remise en cause par la direction. Mais les salariés pourront choisir de ne pas travailler avec lui.
- **des avancées sur le volet social.** Les journalistes qui décideraient de partir en activant leur clause de conscience recevront deux mois de salaire par année d'ancienneté (au lieu d'un) avec un plancher de six mois.
- **un « directeur de l'information délégué »** (et non un directeur de la rédaction) garant de l'indépendance des journalistes, sera nommé. Il travaillera aux côtés de Serge Nedjar. Toutefois, celui-ci continuera de cumuler la direction de la chaîne et la direction de la rédaction.
- **un comité et une charte d'éthique.** La direction s'est engagé à créer rapidement un nouveau comité d'éthique et à élaborer une nouvelle charte, qui sera de toute façon obligatoire dans la future loi sur l'indépendance des médias.

Anne-Aël Durand

Source : *Le Monde*, Un mois de grève à i-Télé : les raisons et l'échec d'un conflit sans précédent depuis 1968, 4 novembre 2016.